



NOTE D'INFORMATION SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX SALLES ET AUX COURS

Depuis cette année, l'accès aux salles de la Mairie et aux cours est conditionné, à la remise dès la reprise des cours, du dossier d'adhésion complet à savoir :

- 1) bulletin d'adhésion (complété, daté, signé ET accompagné du règlement)**
- 2) certificat médical OU questionnaire médical**
- 3) note d'information aux pratiquants sur la reprise des activités sportives en club à partir du 1er Septembre 2020 (complété, daté et signé)**

Fait à Mont-de-Marsan
Le 13/09/2020
Pour l'association,
Françoise Laguian

89 Rue Martin Luther King
Bâtiment Camille Pédarré
40000 MONT-DE-MARSAN
Siret : 410130868 00046
RNA : W402001747

CONTACT
06 83 46 15 22
gv.montoise@orange.fr
<https://www.gvmontoise.com/>

